



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

écoles

Question écrite n° 66007

Texte de la question

M. Armand Jung appelle l'attention de Mme la ministre de la défense sur le devenir de l'EIREL (École interarmées du renseignement et des études linguistiques), dite École militaire de Strasbourg. En effet, cette école, dépendante de la direction du renseignement militaire regroupant environ 104 personnels civils et 160 personnels militaires, serait menacée de fermeture. Une note de service interne ferait part d'un projet de restructuration de cet établissement qui pourrait être externalisé totalement ou par transfert à un corps extérieur de la garnison. Une telle décision qui ne semble pas être accompagnée par des mesures sociales quant à l'avenir des personnels et de leurs familles est inacceptable en l'état pour les intéressés. En réalité, l'administration du ministère de la défense aurait des velléités de délocaliser l'École militaire de Strasbourg dans sa globalité pour l'installer à Creil, en région parisienne. En conséquence, c'est environ 356 familles, soit environ 1 068 personnes, qui seraient touchées par une telle délocalisation, sans compter les 2 000 personnes qui fréquentent temporairement l'établissement. C'est pourquoi il souhaite savoir quelle est la position du Gouvernement quant à l'avenir du personnel et du site de l'EIREL.

Texte de la réponse

Il n'est pas envisagé, dans le cadre des travaux engagés par le ministère de la défense, de fermer ou de délocaliser l'EIREL. Le ministère de la défense a engagé des travaux portant sur l'évolution du fonctionnement de l'École interarmées du renseignement et des études linguistiques (EIREL), et destinés à décharger cette école de la majeure partie des tâches relatives à son soutien afin de lui permettre de se recentrer sur ses missions. Au regard des premières conclusions de ces travaux, les charges afférentes au soutien de l'EIREL et des micro-organismes de la garnison de Strasbourg pourraient être transférées à une formation de l'armée de terre, vraisemblablement le 1er régiment du génie (1er RG) implanté à Illkich-Graffenstaden, dans la banlieue sud de Strasbourg. Cette réorganisation devrait s'accompagner d'un transfert d'effectifs dont l'importance exacte reste à déterminer. Toutefois, l'EIREL étant maintenue sur son site actuel, ce soutien devrait être fourni en grande partie par des éléments co-localisés, administrés par le 1er RG. Enfin, compte tenu de l'évolution de l'organisation de cette école, caractérisée par la suppression de son statut de corps de troupe, l'EIREL devrait être amenée à changer d'appellation.

Données clés

Auteur : [M. Armand Jung](#)

Circonscription : Bas-Rhin (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 66007

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : défense

Ministère attributaire : défense

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 mai 2005, page 5493

Réponse publiée le : 16 août 2005, page 7829